



COLLECTE ET TRAITEMENT
DES DÉCHETS MÉNAGERS DU SECTEUR
DE BRIEY, VALLÉE DE L'ORNE & JARNISY

Envoyé en préfecture le 09/12/2022

Reçu en préfecture le 09/12/2022

Publié le

ID : 054-255400905-20221206-DEL33_2022-DE



REPUBLIQUE FRANÇAISE

SYNDICAT INTERCOMMUNAL
POUR LE RAMASSAGE ET LE TRAITEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES
DU SECTEUR DE BRIEY, VALLÉE DE L'ORNE ET JARNISY

COMITE SYNDICAL
SEANCE DU 6 DECEMBRE 2022

Extrait du registre des délibérations du Comité Syndical

N° 33/2022

OBJET : ELECTION DES VICE PRESIDENTS

L'an deux mille vingt-deux, le six décembre à dix-huit heures trente, le Syndicat Intercommunal pour le Ramassage et le Traitement des Ordures Ménagères du Secteur de Briey, Vallée de l'Orne et Jarnisy, s'est réuni aux Grands Salons de la mairie de Briey, à l'effet d'examiner les différentes questions inscrites à l'ordre du jour. La convocation a été transmise le 29 novembre 2022.

Présents : M. MILANO – M. MOLINERIS – Mme POUVREAU – M. NORROY – Mme GUIDEZ – M. FERRARELLI – Mme PRIEUX – M. GRIVEL – M. BESSEJERARI – Mme BOULIER – M. VACCANI – Mme BARILLET – M. METZINGER – M. CROCENZO – M. LINTZ – Mme BURKI – Mme BLETTNER – M. SCHAACK – M. BECQUER – M. ANTCZAK – Mme MARTINEZ – Mme CHALLINE – Mme KOCKEISEN – M. DIDIER – M. MENGHI – M. TOMC – M. NOCCHI – M. LIEVAIN – Mme HIRTZBERGER – M. HIRSCH – Mme HARING – M. DIETSCH – M. MUSIOL – M. BARTH – M. POIROT

Représentés par un pouvoir :

M. ZAMPETTI par M. MILANO
Mme CROUTSCH par Mme POUVREAU
M. L'HERBEIL par M. NORROY
M. DEMANGE par M. FERRARELLI
M. ANDRE par Mme PRIEUX
M. KEFF par M. METZINGER
M. CARDAIRE par Mme BURKI
M. CORNILLE par Mme HARING
M. POGGIOLINI par Mme HIRTZBERGER

Représentés par un suppléant :

M. MAGNOLINI par M. NOE
M. DURAND par M. CHECHETTO
Mme PASQUINI par Mme PIECHOCKI

Excusés : Mme BERTOLINO FALCONETTI – M. ZIMMERMANN

Absents : M. BERNARD – M. BURLERAUX – M. SCHMITT – M. BERG – Mme LIENARD – M. AISSAOUI – M. BENALOUACHE – Mme ZAIM – Mme PORCO GALLINA – M. GENCO – M. PASQUER – M. JODEL – M. FALZI – M. NEZ – M. NEUBERT – Mme THUILLIEZ – M. SCHWARTZ

Conformément à l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales M. LINTZ a été désigné secrétaire de séance parmi les membres du comité syndical.



29, rue Gustave Eiffel
BP 80116 - 54800 JARNY



Tél.
03 82 20 22 00



Fax
03 82 20 87 70



Email
communication@sirtom.fr



Internet
www.sirtom.fr



Le comité syndical,

- Considérant qu'il convient d'annuler la délibération le 23/11/2022 prise pour l'élection de Madame Ghislaine BURKI au poste de Vice-Présidente
- Considérant qu'il convient d'élire l'ensemble des Vice-Présidents composant le bureau syndical une fois leur nombre déterminé
- Considérant la délibération du 06/12/2022 fixant le nombre de Vice-Présidents formant le bureau syndical à 8
- Conformément aux dispositions du Code Général des Collectivités Territoriales, il est procédé à leur élection

ELECTION DU PREMIER VICE-PRESIDENT

Le Président fait appel des candidatures pour le poste de premier Vice-Président :

Une candidature est reçue :

- Monsieur René METZINGER

Premier tour de scrutin

Le Président de l'assemblée invite le comité syndical à l'élection du premier Vice-Président.

Chaque délégué dépose dans l'urne son bulletin.

Le dépouillement du vote donne les résultats suivants :

- nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 47
- Nombre de bulletins déclarés blancs ou nuls (à déduire) : 1 blanc – 1 nul
- nombre de suffrages exprimés : 45
- majorité absolue : 23

Monsieur René METZINGER obtient 45 voix

Ayant obtenu la majorité absolue, Monsieur René METZINGER est élu premier Vice-Président du SIRTOM et est immédiatement installé.

ELECTION DU DEUXIEME VICE-PRESIDENT

Le Président fait appel des candidatures pour le poste de deuxième Vice-Président :

Une candidature est reçue :

- Madame Marie France HIRTZBERGER

Premier tour de scrutin

Le Président de l'assemblée invite le comité syndical à l'élection du deuxième Vice-Président.

Chaque délégué dépose dans l'urne son bulletin.

Le dépouillement du vote donne les résultats suivants :

- nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 47
- Nombre de bulletins déclarés blancs ou nuls (à déduire) : 0
- nombre de suffrages exprimés : 47
- majorité absolue : 24

Madame Marie France HIRTZBERGER obtient 47 voix

Ayant obtenu la majorité absolue, Madame Marie France HIRTZBERGER est élue deuxième Vice-Présidente du SIRTOM et est immédiatement installée.

ELECTION DU TROISIEME VICE-PRESIDENT

Le Président fait appel des candidatures pour le poste de troisième Vice-Président :

Une candidature est reçue :

- Monsieur Lionel GRIVEL

Premier tour de scrutin

Le Président de l'assemblée invite le comité syndical à l'élection du troisième Vice-Président.

Chaque délégué dépose dans l'urne son bulletin.

Le dépouillement du vote donne les résultats suivants :

- nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 47
- Nombre de bulletins déclarés blancs ou nuls (à déduire) : 7 blancs – 1 nul
- nombre de suffrages exprimés : 39
- majorité absolue : 20

Monsieur Lionel GRIVEL obtient 39 voix

Ayant obtenu la majorité absolue, Monsieur Lionel GRIVEL est élu troisième Vice-Président du SIRTOM et est immédiatement installé.

ELECTION DU QUATRIEME VICE-PRESIDENT

Le Président fait appel des candidatures pour le poste de quatrième Vice-Président :

Deux candidatures sont reçues :

- Madame Ghislaine POUVREAU
- Monsieur Jérôme MILANO

Premier tour de scrutin

Le Président de l'assemblée invite le comité syndical à l'élection du quatrième Vice-Président.

Chaque délégué dépose dans l'urne son bulletin.

Le dépouillement du vote donne les résultats suivants :

- nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 47
- Nombre de bulletins déclarés blancs ou nuls (à déduire) : 4 blancs
- nombre de suffrages exprimés : 43
- majorité absolue : 22

Madame Ghislaine POUVREAU obtient 19 voix

Monsieur Jérôme MILANO obtient 24 voix

Ayant obtenu la majorité absolue, Monsieur Jérôme MILANO est élu quatrième Vice-Président du SIRTOM et est immédiatement installé.

ELECTION DU CINQUIEME VICE-PRESIDENT

Le Président fait appel des candidatures pour le poste de cinquième Vice-Président :

Une candidature est reçue :

- Monsieur Joseph FERRARELLI

Premier tour de scrutin

Le Président de l'assemblée invite le comité syndical à l'élection du cinquième Vice-Président.

Chaque délégué dépose dans l'urne son bulletin.

Le dépouillement du vote donne les résultats suivants :

- nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 47
- Nombre de bulletins déclarés blancs ou nuls (à déduire) : 6 blancs
- nombre de suffrages exprimés : 41
- majorité absolue : 21

Monsieur Joseph FERRARELLI obtient 41 voix

Ayant obtenu la majorité absolue, Monsieur Joseph FERRARELLI est élu cinquième Vice-Président du SIRTOM et est immédiatement installé.

ELECTION DU SIXIEME VICE-PRESIDENT

Le Président fait appel des candidatures pour le poste de sixième Vice-Président :

Une candidature est reçue :

- Madame Florence PRIEUX

Premier tour de scrutin

Le Président de l'assemblée invite le comité syndical à l'élection du sixième Vice-Président.

Chaque délégué dépose dans l'urne son bulletin.

Le dépouillement du vote donne les résultats suivants :

- nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 47
- Nombre de bulletins déclarés blancs ou nuls (à déduire) : 3 blancs
- nombre de suffrages exprimés : 44
- majorité absolue : 23

Madame Florence PRIEUX obtient 44 voix

Ayant obtenu la majorité absolue, Madame Florence PRIEUX est élue sixième Vice-Présidente du SIRTOM et est immédiatement installée.

ELECTION DU SEPTIEME VICE-PRESIDENT

Le Président fait appel des candidatures pour le poste de septième Vice-Président :

Une candidature est reçue :

- Monsieur Claude TOMC

Premier tour de scrutin

Le Président de l'assemblée invite le comité syndical à l'élection du septième Vice-Président.

Chaque délégué dépose dans l'urne son bulletin.

Le dépouillement du vote donne les résultats suivants :

- nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 47
- Nombre de bulletins déclarés blancs ou nuls (à déduire) : 2 blancs
- nombre de suffrages exprimés : 45
- majorité absolue : 23

Monsieur Claude TOMC obtient 45 voix

Ayant obtenu la majorité absolue, Monsieur Claude TOMC est élu septième Vice-Président du SIRTOM et est immédiatement installé.

ELECTION DU HUITIEME VICE-PRESIDENT

Le Président fait appel des candidatures pour le poste de huitième Vice-Président :

Une candidature est reçue :

- Madame Ghislaine BURKI

Premier tour de scrutin

Le Président de l'assemblée invite le comité syndical à l'élection du huitième Vice-Président.

Chaque délégué dépose dans l'urne son bulletin.

Le dépouillement du vote donne les résultats suivants :

- nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 47
- Nombre de bulletins déclarés blancs ou nuls (à déduire) : 5 blancs – 2 nuls
- nombre de suffrages exprimés : 40
- majorité absolue : 21

Madame Ghislaine BURKI obtient 40 voix

Ayant obtenu la majorité absolue, Madame Ghislaine BURKI est élue huitième Vice-Présidente du SIRTOM et est immédiatement installée.

Fait et délibéré en séance les dits jour, mois et an
Pour extrait certifié conforme

